

## UTILISATION ET DERIVES DES RESEAUX SOCIAUX

Au regard des dérives possibles avec l'utilisation des réseaux sociaux, l'École se désolidarise de tout groupe de parole de ce type.

Les images, propos concernant l'établissement, le personnel, les élèves renvoient leurs auteurs et les utilisateurs à leurs propres responsabilités. Ils en assument les conséquences.

Des sanctions sont prévues par le code civil et le code pénal qui peuvent donner lieu à des poursuites. Ces dérives sont susceptibles de compromettre la réinscription d'un élève.

Seules les informations émanant de l'Etablissement (Direction, secrétariat, professeurs) sont considérées comme fiables et sincères.

----- ✂ ----- ✂ -----

Madame, Monsieur, \_\_\_\_\_ accusent réception de la circulaire concernant l'utilisation et les dérives des réseaux sociaux, portée à leur connaissance.

Date :

Signatures